

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID : 011-211100243-20230411-DELIB2023013-DE



ANNEXE III

ETUDE DE PROGRAMMATION POUR AMENAGEMENT DE LA RIVIERE MOBILITE DOUCE

« Mobilités douces, proximité et cadre de vie »



Circulation

- Cœur de village (zone 20)
- Circulation apaisée et intégration des modes actifs (zone 30, chaudiou)
- Traitement des carrefours (aménagement et/ou jalonnement)
- Traitement des traversées piétonnes

Stationnement

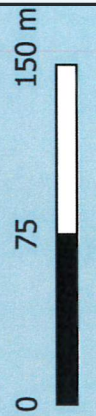
- Parking de dissuasion à aménager et jalonner
- Poche de stationnement à conserver à réaménager (secteur Rivière)
- Stationnement bus scolaire
- Marquage au sol parking cœur de village

Modes actifs

- Cheminements piétons à sécuriser, à jalonner
- Itinéraire « La Littorale » à retraiter en traversée de Bages, à mailler en lien avec le cœur de village

Jalonnement Signalisation*

* Une action à mettre en œuvre en fonction des orientations en matière de circulation, de stationnement et de maillage des modes actifs.



Etude de programmation pour l'aménagement de la Rivière